



conseil de  
**développement**



Dossier de presse – Lundi 12 avril 2021



Plongé dans un exercice de prospective qui doit projeter le territoire à l'horizon 2040, le Conseil de développement, emmené par son Président Rudy Demotte, peut compter sur un nouvel outil : l'Atlas socio-économique. Enfin, nouveau, pas tout à fait. Il s'agit ici de la quatrième édition de ce document qui, depuis plusieurs années maintenant, guide le territoire dans ses choix grâce aux données, cartes et indicateurs dont il regorge.

## Comprendre les évolutions du territoire pour mieux appréhender l'avenir

La dynamique « Wallonie picarde » qui unit les forces vives autour d'un objectif commun de développement implique une bonne connaissance du territoire. Pour imaginer le futur, il est essentiel de savoir d'où l'on vient et de comprendre les évolutions que traverse le bassin de vie. Chiffres et cartes à l'appui, l'Atlas socio-économique constitue un formidable outil d'aide à la décision. C'est en tout cas la principale vocation que ses partenaires ont souhaité donner au document dont la conception a, cette fois encore, été confiée à Hainaut Développement. Des partenaires, IDETA – IEG – Wapinvest et WAPI 2040, auxquels est venu se joindre IPALLE.

## Les grandes tendances qui forgent l'identité du territoire

### Une population en constante progression

Depuis 2006, la population de Wallonie picarde ne cesse de progresser. Ainsi, de 2006 à 2020, le nombre d'habitants est passé de 330.965 à 352.267 ce qui représente une évolution positive de 6,4% (notons qu'en la matière, la Wallonie picarde fait mieux que le Hainaut mais moins bien que le Wallonie et la Belgique). Les communes où cette croissance est la plus importante sont Enghien (+ 17,4%), Brugelette (+ 13,4%), Chièvres (+ 11,7%), Mouscron (+ 11,2%) ; Mont-de-l'Enclus (+ 10,8%) et enfin Ath (+ 10,1%).

La progression du nombre de ménages s'inscrit dans les mêmes tendances : de 2006 à 2020, leur nombre total est passé de 139.777 à 154.281, soit une augmentation de 14.504 unités (+ 10,4%). Si l'on examine de plus près la structure de ces ménages, on constate également une hausse des personnes isolées (+ 22,9%) et des familles monoparentales (+ 12,7%). Des évolutions qui, nous le verrons plus loin, impactent les besoins du territoire en matière de logement notamment.

### Un logement qui suit la même courbe

En dix ans (2009-2019), la Wallonie picarde a connu une augmentation du nombre de ses logements de 9,1%. Si elle fait mieux que le Hainaut (+ 8,5%), elle reste toutefois en deçà de la Wallonie (+ 9,5%), de la Flandre (+ 9,8%) et de la Belgique (+ 9,3%). Si l'on se concentre exclusivement sur la Wallonie picarde, il apparaît que les communes situées à l'Est du territoire se démarquent.

Les chiffres évoqués dans le chapitre consacré à la population et ceux dans celui consacré au logement font clairement apparaître un lien entre l'augmentation de la population et l'augmentation du nombre de ménages par rapport à l'évolution du nombre de logements.

Un constat positif contrebalancé par un autre beaucoup moins réjouissant : la forte hausse du prix du foncier qui a fait un bond de 100% entre 2004 et 2014. Cela ne semble néanmoins pas avoir impacté les ventes immobilières puisqu'entre 2006 et 2017, les ventes d'appartement ont augmenté de 60,8%, celles des maisons 2 ou 3 façades de 37,7% et, enfin, celles des maisons 4 façades de 34,9%.

### **Services à la population : le territoire répond aux besoins**

En ce qui concerne les services à la population (médecins généralistes, accueil de la petite enfance et maisons de repos), tous les voyants sont au vert.

Entre 2010 et 2018, le nombre de médecins généralistes a connu une hausse de 14%.

La couverture d'accueil de la petite enfance (nombre de places en milieu d'accueil/nombre d'enfants de ≤ 2,5 ans) est de 39,7%, soit une progression de 7,8 points entre 2012 et 2018. Si la progression est moindre pour la couverture des maisons de repos (nombre de places/nombres de personnes de ≥ 75 ans), elle se monte quand même à 5,3 points.

### **Emploi en hausse et chômage en baisse**

Depuis 2006, le taux d'emploi a enregistré une augmentation de 4,1 points. La hausse du nombre de travailleurs se fait ressentir aussi bien chez les salariés (+ 11,2% entre 2006 et 2016) que chez les indépendants (+ 19,1% entre 2006 et 2019). Parmi les secteurs, c'est au sein du tertiaire que la progression est la plus importante. L'explication est à chercher dans la hausse des professions libérales qui continuent de compenser la baisse du commerce.

L'analyse menée sur le taux de chômage fait apparaître une diminution de 54,2% depuis 2006. Si l'on regarde de manière plus précise le territoire, c'est à Brunehaut que cette baisse est la plus forte (- 66,8%) et à Silly la plus faible (- 37,4%).

En ce qui concerne le pourcentage de demandeurs d'emploi indemnisés (DEI), il a diminué chez les moins de 25 ans (22,2% en février 2006 contre 21,6% en juin 2020) mais a, par contre, augmenté chez les 50 ans et plus (15,1% en février 2006 contre 25,4% en juin 2020).

### **Focus sur l'économie circulaire**

Pour cette quatrième édition, le choix de mettre le focus sur l'économie circulaire est très vite apparu comme une évidence. Par ses solutions et bénéfices transversaux, l'économie circulaire touche l'ensemble des acteurs du territoire et permet des retombées positives tant économiques que sociales et environnementales.

## Les acteurs structurants du territoire mutualisent leur expertise

Dans la logique du Plan « Circular Wallonia » le Centre Terre et Pierre, les intercommunales IDETA, IEG et IPALLE, l'agence de stimulation économique Entreprendre.Wapi et WAPI 2040 ont constitué un groupe de travail spécifiquement dédié à l'économie circulaire. L'ambition du territoire d'inscrire l'économie circulaire au cœur du futur Projet de Territoire « Wallonie picarde 2040 » pourra ainsi s'appuyer sur des bases solides :

- La mise en place de synergies fortes
- La prévalence de l'intérêt collectif sur les intérêts individuels
- La mobilisation des moyens (FEDER, Fonds pour une transition juste, fonds régionaux, ...)
- L'élaboration d'une charte « Wapi circulaire »

## Derrière la volonté, des projets concrets

- ➡ Technopôle d'économie circulaire : l'ambition d'IDETA est de créer, sur l'ancien site industriel des Ateliers Louis Carton dont elle est devenue propriétaire fin 2020, un pôle d'activité économique dédié à l'économie circulaire. L'objectif est d'accompagner les acteurs économiques et entrepreneuriaux du territoire dans leur transition vers l'économie circulaire.
- ➡ Remind Wallonia : porté par le Centre Terre & Pierre, ce projet vise la mise en place d'un véritable pôle wallon du « minéral » autrement dit, la réunion sur un seul site des acteurs de l'industrie minérale primaire (carriers, cimentiers, ...) et secondaire (démolition, déchets industriels minéraux, ...) afin d'assurer une meilleure complémentarité dans une logique circulaire. Intégré au Plan de relance européen via Circular Wallonie, la décision définitive quant au financement du projet est attendue fin avril.
- ➡ Maison du Zéro Déchet : fer de lance du réemploi, IPALLE travaille actuellement à la création d'un lieu totem, emblème du Zéro Déchet, au sein duquel la réutilisation aura une place majeure. Le projet en est actuellement au stade de la désignation d'un bureau d'études.
- ➡ Gestion des eaux : en collaboration avec IPALLE, IEG va aménager des terrains inondés le long de la Chaussée d'Estaimpuis à Mouscron afin de récupérer les eaux et réduire le risque d'inondations.

## Les enjeux de demain

Dès l'amorce de sa démarche territoriale, la Wallonie picarde a misé sur l'attractivité comme moteur de développement. Cela constitue d'ailleurs l'un des axes stratégiques de son Projet de Territoire. Un choix payant comme le démontrent les chiffres de l'Atlas qui pointent une augmentation de la population, s'expliquant notamment par l'arrivée de nouveaux habitants, et une progression des indicateurs économiques.

Cette croissance démographique, et surtout les caractéristiques de la population attendue (réduction de la taille des ménages, vieillissement, ...), vont inévitablement impacter les besoins du territoire en matière de logements. Il appartiendra au territoire de veiller à disposer de suffisamment de logements adaptés et adaptables à une population vieillissante (ceux-ci sont encore trop peu nombreux) et de logements de type public. La vigilance sera également de mise par rapport aux prix de l'immobilier au risque de voir une partie de sa population éloignée de l'accès au logement.

Qui dit accroissement de la population, surtout des tranches d'âges les plus jeunes et les plus âgées, dit aussi nécessité de renforcer davantage les services à la population. Si l'offre est, à ce stade, suffisante, il sera impératif pour le territoire d'augmenter les places d'hébergement en maison de repos, les places en structures d'accueil de la petite enfance et les classes d'écoles. L'offre médicale devra également être adaptée afin de coller au mieux aux besoins de la population du territoire (on pense ici au renouvellement des médecins généralistes).

Les conclusions mises en avant par l'Atlas socio-économique arrivent à point nommé pour le territoire qui s'attellera, dans les mois à venir, à l'écriture de son nouveau Projet de Territoire « Wallonie picarde 2040 ». Nul doute que son contenu nourrira la réflexion initiée par les Ateliers du Territoire et les Mardis de la Prospective. Il est d'ailleurs intéressant de noter que de nombreuses idées issues de ce processus participatif (idées que l'on retrouve sur la plateforme en ligne [participation.frw.be](http://participation.frw.be) accessible jusqu'au 29 avril) rejoignent en de nombreux points les conclusions de l'Atlas.

L'Atlas socio-économique est téléchargeable sur le site [www.wapi2040.be/atlas2020.pdf](http://www.wapi2040.be/atlas2020.pdf)



Contact : Laurent Callandt (056 56 13 35 – [callandt@wapi2040.be](mailto:callandt@wapi2040.be))